

## LA GRAMMATICALISATION: THÉORIE OU ÉPIPHÉNOMÈNE?

FRANÇOISE GUÉRIN  
Université Paris-Sorbonne/LACTO-CNRS  
francoise.guerin@wanadoo.fr

La grammaticalisation a connu ses dernières décennies un tel engouement que de très nombreux ouvrages ou articles lui ont été consacrés. Ce faisant, une tendance très nette a émergé mettant en place une théorie de la grammaticalisation capable d'expliquer toute évolution linguistique au niveau des unités de la première articulation. Cette conception fait évidemment controverse notamment pour les fonctionnalistes d'inspiration martinétienne et ce sont donc les arguments des uns et des autres qui sont ici débattus, dans le but de montrer précisément notre position à ce sujet.

Mots clés: grammaticalisation-unidirectionnel-irréversibilité-changement linguistique-variation.

La gramaticalización ha conocido en las últimas décadas un gran desarrollo, como prueban numerosos libros o artículos. De este modo, surge la idea de que una teoría de la gramaticalización podía explicar toda la evolución lingüística en el nivel de las unidades de la primera articulación. Este diseño es obviamente polémico, especialmente desde el punto de vista funcionalista "martinetiano". En este trabajo se discutirán los argumentos de los unos y de otros con el fin de mostrar, precisamente, nuestra posición sobre este asunto.

Palabras clave: gramaticalización-unidireccional-irreversibilidad-cambio lingüístico-variación.

Depuis des décennies, la grammaticalisation est au cœur de très nombreuses recherches tant théoriques qu'appliquées. Du fait de son incroyable succès, auprès de linguistes de tous horizons, ce concept se voit investi d'un pouvoir énorme par les uns, tandis que les autres, tout en reconnaissant son importance, en restreignent sa portée. L'objectif, ici, est de confronter ses différentes acceptions, de discuter des principes liés à cette notion, de façon à mettre en évidence la position des fonctionnalistes fidèles à la pensée d'André Martinet face à ce sujet spécifique.

### 1. Les différents statuts de la grammaticalisation

C'est en 1912, que le terme *grammaticalisation* est créé par Antoine Meillet dans le but très précis de caractériser la création d'unités

grammaticales afin de distinguer ce mécanisme de celui de l'analogie qui ne renouvelle que les formes lexicales. De fait,

la «grammaticalisation» de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système. Ce type d'innovations résulte d'ailleurs de l'usage qui est fait de la langue (Meillet [1912], 1951: 133).

Peu suivi à son époque sur ce point, l'intérêt pour la grammaticalisation est redécouvert grâce notamment au fameux «Today's morphology is yesterday's syntax» (Givón, 1971:413) ainsi que par la publication de *Thought on Grammaticalization* de Christian Lehmann en 1982, et trouve alors un écho considérable en Europe comme aux États-Unis.

Comme tout phénomène de mode, la grammaticalisation a apporté de nombreuses études sérieuses et utiles à la connaissance des langues mais a aussi entraîné dans son sillage

Un certain nombre de travaux [qui] se réclament en effet de la grammaticalisation de manière abusive : dès lors qu'un phénomène linguistique se situe dans la grammaire, et en particulier s'il est associé à une rigidification, à une perte de liberté, on tend à parler de grammaticalisation » (Prévost 2003: 144).

Il est donc difficile de s'y retrouver dans les multiples approches et conceptions de la grammaticalisation. La définition de son statut ainsi que de ses caractéristiques intrinsèques ont provoqué de nombreux débats montrant des interprétations très différentes et des prises de position radicalement opposées. Ainsi pour Newmeyer (2001) ou pour Joseph (2001) il n'existe aucun trait définitoire qui soit propre à la grammaticalisation. Alors que pour d'autres, Lehmann (1982), Bybee (1994), Haspelmath (1998) tout comme pour Hopper et Traugott (1993) ou Heine et *al.* (1991), la grammaticalisation étant synonyme de changement linguistique (hors phonologie évidemment), elle éclipse toute autre forme de changement. Position non partagée par Harris et Campbell (1995) ou par Peyraube (2002) qui pensent, eux, que la grammaticalisation n'est qu'un épiphénomène, subordonnée à la réanalyse présente dans toute grammaticalisation.

Le cadre même, dans lequel évolue la grammaticalisation, n'est pas perçu de la même façon selon les auteurs. Pour les uns, la grammaire est une notion très vague et étendue qui correspond à la manière la plus générale d'étudier la langue, la grammaticalisation est alors synonyme d'évolution linguistique au sens large du terme, sans se soucier à quelle classe de départ et d'arrivée appartient l'unité transformée. Certains vont même jusqu'à penser que la grammaire n'existe pas, qu'elle ne représente pas un produit fini, mais, toutefois, on l'atteint partiellement à travers les grammaticalisations. Pour les adeptes de ces deux visions de la grammaire, la grammaticalisation devient très importante puisqu'en tant qu'unique représentant du changement, elle est évidemment la seule à pouvoir l'expliquer:

They take grammaticalization as a general perspective from which to analyse changes in the expression formats of grammatical structure or of the distribution of certain morphological or syntactic units in the languages of the world (Wiemer & Bisang 2004: 4).

C'est ainsi que l'on assiste peu à peu à l'émergence d'une théorie de la grammaticalisation, notamment à partir de la parution du livre *Grammaticalization* de Hopper et Traugott (1993).

Mais, pour ceux qui évoluent au sein de la théorie fonctionnaliste d'inspiration martinétienne, la grammaire est surtout l'étude des relations (et de leurs variations) qu'entretiennent entre elles les classes d'unités. Cela exclut de son étude, l'analyse du lexique bien que celui-ci lui soit complémentaire. Cette distinction entre lexique et syntaxe impose que

le concept de grammaticalisation se trouve nécessairement limité et ne peut s'appliquer qu'à des éléments, qui initialement ne ressortissent pas au système grammatical de la langue considérée, mais dont les usages ou certains usages dans le discours relèvent de la grammaire, sans qu'ils y soient nécessairement intégrés (Feuillard, 2007:4).

Comme Benveniste, en 1968, qui distinguait au sein de l'évolution linguistique les processus de création à caractère novateur, permettant l'apparition de nouvelles catégories grammaticales, et les processus de

*renouvellement* qui impliquent plutôt une réorganisation des unités existantes, les fonctionnalistes, ne voient dans la grammaticalisation qu'une manifestation parmi beaucoup d'autres d'un phénomène beaucoup plus complexe, sous-tendu par de nombreuses forces et principes que l'on appelle le changement linguistique.

## 2. Les unités en cause dans la grammaticalisation

Pour qu'il y ait grammaticalisation il faut qu'une unité lexicale se transforme en unité grammaticale, les définitions de ce que l'on estime relever de l'un ou de l'autre domaine sont donc à définir. Or, il est manifeste que le consensus n'existe pas puisque, ainsi que le souligne Claudine Chamoreau, un même changement va être analysé, différemment, selon les auteurs:

En la literatura, los casos de evolución de un demostrativo a un verbo "ser" son descritos como gramaticalización (Hagège 2001, Heine & Kuteva 2002), como lexicalización (Peyraube 2002) o como reanálisis (Bisang 1998 y Li & Thompson 1977) (Chamoreau 2006: 2).

Ainsi, la proposition de Hopper & Traugott (1993 : 7) est loin de faire l'unanimité au sein de ceux qui s'intéressent à la grammaticalisation:

content item > grammatical word > clitic > inflectional affix

Notamment parce que la représentation induit qu'une unité grammaticale est toujours issue d'une unité lexicale. De nombreuses voix se sont élevées contre cette vision des faits. Ainsi, Schøsler (2007) estime que certaines unités grammaticales (démonstratifs par exemple en indo européen) n'ont pas d'origine lexicale tandis que pour Prévost (2003: 151)

envisager une origine lexicale pour toutes les formes grammaticales supposerait l'absence, à une époque, de langues agglutinantes et flexionnelles.

Cette schématisation est également contestée pour ces mêmes raisons par les fonctionnalistes mais également parce qu'elle ne rend pas compte d'un changement grammatical d'importance pourtant mentionné par Meillet comme faisant partie de la grammaticalisation: le changement touchant l'ordre des termes.

D'autre part, les linguistes qui travaillent avec les parties du discours ou catégories, se heurtent aux problèmes de frontières entre lexique et grammaire, amenant certains linguistes à remettre en cause le caractère discret des unités.

De toute évidence, certaines catégories sont mixtes, ce qui signifie que les différentes classes s'accompagnent d'un effet de gradience au sein des catégories (Prévost 2006: 133)

et à l'universalité présumée des catégories syntaxiques

(...) celles-ci sont souvent supposées exister «en soi et pour soi», indépendamment du statut qui est le leur au sein de chaque langue particulière, et indépendamment des commutations paradigmatiques qui sont censées les fonder » (Béguelin 2008: 7).

Pour les fonctionnalistes martinétiens qui fondent les classes syntaxiques en vertu de leurs compatibilités et de leur exclusion mutuelle en un même point de la chaîne, il est évident que lorsque des langues présentent un inventaire semblable (même nombre, mêmes appellations), leurs classes ne seront pas forcément fondées sur des compatibilités identiques. Ainsi, le turc a une classe d'adjectifs, tout comme le français, mais l'adjectif turc peut être déterminé par une modalité aspecto-temporelle ce qui est impossible pour l'adjectif du français. L'adjectif turc peut être noyau central de l'énoncé, emploi que ne peut remplir l'adjectif français. Donc, plutôt que de recourir, comme c'est le plus souvent le cas, au peu de sémantisme et à la forme liée des unités grammaticales, il faut croiser les paramètres : nombre d'unités au sein de la classe, fréquence d'emploi, poids sémantique, type de relation pour mieux distinguer unités lexicales et unités grammaticales:

	<i>unités lexicales</i>	<i>unités grammaticales</i>
<i>nombre d'unités</i>	classes à inventaire ouvert	classes à inventaire restreint
<i>fréquence</i>	peu fréquent	très fréquent
<i>sémantisme</i>	poids informatif fort	poids informatif plus ou moins faible
<i>unités</i>	simples ou complexes	simples ou complexes

Depuis la nouvelle définition de la grammaticalisation proposée par Kuryłowicz:

[grammaticalization] consist in the increase of the range of morpheme advancing from a lexical to a grammatical or from a less grammatical to a more grammatical status, e. g. from a derivative formant to an inflectional one (Kuryłowicz [1965] 1975: 52),

la grammaticalisation est devenue un processus capable de transformer une unité grammaticale en une unité encore plus grammaticale. Curieusement cette formulation n'a suscité que peu de commentaires. Très rares sont les linguistes qui se sont demandés comment faire pour reconnaître au sein des unités grammaticales celles qui l'étaient plus que les autres.

Apparemment, pour ceux qui ne remettent pas en cause cette partie de la définition, c'est la forme qui, en premier lieu, détermine si une unité grammaticale l'est plus qu'une autre, ce qui évidemment pose problème lorsque les unités de départ et d'arrivée sont formellement similaires (deux unités libres par exemple):

Un affixe est certes plus grammatical qu'un clitique, mais entre une préposition et une conjonction, laquelle l'est davantage ? (Prévost 2003: 152).

Michèle Fruyt s'interroge également sur le bien fondé de voir une grammaticalisation lorsqu'un connecteur subordonnant devient un connecteur coordonnant ou vice versa:

On a du mal à interpréter ces exemples concrets à l'aide des critères retenus par les théories actuelles de la grammaticalisation: dans quel cas y a-t-il montée ou descente dans la hiérarchie linguistique? Dans quel cas y a-t-il perte d'autonomie? En fait y a-t-il ici grammaticalisation?» (Fruyt 2008: 51).

Si cette définition a été adoptée par le plus grand nombre, c'est parce que ces linguistes font donc de la forme des unités la caractéristique prépondérante. Une unité détachée est moins grammaticale qu'une unité affixée. Une unité affixée est moins grammaticale qu'une unité qui fusionne avec une autre. Le cycle du changement pousse la nouvelle unité grammaticale vers l'agglutination qui au fil du temps s'amalgame avec son support pour au final disparaître.

Les fonctionnalistes d'inspiration martinétienne ne peuvent adhérer à la graduation de la grammaticalité d'une unité grammaticale en fonction de sa forme. Une unité ne peut être grammaticale qu'au vu de son comportement syntaxique: elle ne peut généralement déterminer que les unités d'une classe unique, elle-même est non déterminée ou encore c'est une unité appartenant à une classe syntaxique particulière qui sert de lien entre deux autres unités. Face à cette position, il est difficile et, à mon sens, impossible de distinguer dans ces comportements syntaxiques celui qui serait plus grammatical que l'autre. Bien sûr, une unité grammaticale d'une classe donnée peut devenir une autre unité grammaticale formant ainsi une nouvelle classe ou en s'intégrant à une autre. Il y a donc transfert ou recatégorisation au sein des classes syntaxiques qui transforme le système mais l'unité en question n'a pas obtenu, ainsi, de degré supérieur de grammaticalité.

### **3. Synchronie ou diachronie?**

L'étude du changement linguistique, un temps délaissé par les structuralistes qui ne travaillaient qu'en synchronie, a de nouveau été exploitée avec la réappropriation de l'étude diachronique des langues. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde pour donner à la grammaticalisation une dimension panchronique. Toutefois, les opinions divergent au niveau de la conception de la synchronie.

Pour les tenants d'une théorie de la grammaticalisation, la synchronie est perçue comme un état stable de la langue et la variation n'a pas de caractère dynamique:

Synchronic variation in meaning or use corresponds to successive stages on the diachronic path of evolution of grammaticizing item (Bybee et *al.*, 1994 : 17, 300),

elle est conçue comme une stratification (layering):

within a functional domain, new layers are continually emerging. As this happens, the older layers are not necessarily discarded, but remain to coexist with and interact with the new layers (Hopper 1991: 22).

C'est bien sûr oublier, entre autres, les travaux d'Humboldt, de Jakobson et de Martinet qui ont œuvré à la reconnaissance de la dynamique de la synchronie.

En fait, la synchronie dynamique nous mène directement à la diachronie, mais à une diachronie renouvelée en ce qu'elle permet de réduire la part faite à l'hypothèse en nous renseignant précisément sur les modalités du processus évolutif (Martinet, 1989: 52).

Si l'on considère le processus qui est engagé lors d'une grammaticalisation, alors on est en pleine synchronie dynamique,

puisqu'il repose sur la variation et la coexistence éventuelle d'usages différents d'une entité dans le discours, à un moment donné. Il peut être transitoire et réversible (Feuillard, 2007: 5).

En revanche, lorsque l'on se place réellement du point de vue du résultat du changement, la grammaticalisation « présuppose une évolution et une

restructuration du système dans le temps, qui le fait passer d'un état à un autre. Dans ce cas, elle ressortit à la diachronie » (*ibid.*).

#### **4. Les principes de la grammaticalisation**

##### **4.1. La prédictivité**

Des six paramètres désignés par Lehmann (1982) comme critères de reconnaissance de la grammaticalisation : intégrité du signe, cohésion paradigmatic et syntagmatic, variabilité paradigmatic, syntagmatic et réduction du poids syntagmatic, seuls quelques uns ont persisté tels que l'affaiblissement sémantique (*semantic bleaching*), l'érosion phonétique et la standardisation auxquels se sont ajoutés l'analogie et la réanalyse. Ces faits observables ont été réunis pour en faire le principe explicatif d'une théorie de la grammaticalisation

But the strongest predictions are made by the general tenet of grammaticalization theory that there is a correlation between the degrees of grammaticalization of the six parameters (Haspelmath 2001: 148).

Ce linguiste, entre autres, est convaincu de la force explicative contenue dans la grammaticalisation qui s'exprime tant au niveau d'une langue donnée qu'au niveau universel:

The parochial explanations concern facts of individual languages that become clear once they are viewed against the **background of grammaticalization** theory [...] At another level, grammaticalization also explains universal or cross-linguistically widespread properties of indefinite pronouns (*ibid.* 2001: 147).

Ses contradicteurs lui opposent généralement que ces principes explicatifs ne sont pas l'apanage de la grammaticalisation, ne lui étant ni nécessaires ni spécifiques:

'Grammaticalization theory' has no explanatory value because what it claims to explain is explained already by other well-understood mechanisms which lie behind

it and, as is generally agreed, it cannot 'explain' without appeal to these other mechanisms and kinds of change » (Campbell 2001 : 151).

Pour Peyraube (1999), la grammaticalisation permet seulement de répondre à la question «comment?» et jamais à celle du «pourquoi?».

Pour les fonctionnalistes qui suivent l'école de pensée de Martinet, l'étude de la variation étant un bon indicateur de la dynamique d'une langue, elle permet de distinguer les zones de la langue plus perméables, celles pour lesquelles l'innovation reste possible permettant ainsi aux locuteurs de satisfaire au mieux leurs besoins communicationnels. La grammaticalisation en tant que processus a, également, dans une certaine mesure, ce caractère prédictif. Ils sont d'accord pour estimer que l'intégrité du signe, la cohésion paradigmatique et syntagmatique, la variabilité paradigmatique et syntagmatique et la réduction du poids syntagmatique constituent le faisceau de faits observables prouvant sa prédictivité.

Ce qu'ils rejettent par contre, c'est de considérer cette prédictivité comme ayant une portée universelle, ainsi que le pensent Haspelmath, Heine et bien d'autres encore, l'idée dominante étant que les unités qui évoluent de façon constante sont prédestinées au changement et ce dans toutes les langues où elles apparaissent:

Auxiliary reduction, or erosion, as we call it,..., is in fact predicted by grammaticalization theory » (Heine 1993 : 106).

Le principe prédictif indique que les changements similaires dans des langues non apparentées ne sont pas des coïncidences:

In the present paper it will be argued that these similarities are not coincidental but that they can be accounted for within the framework of grammaticalization theory (Heine & *ali.* 1991: 129).

Ainsi, si les études ont montré effectivement que bon nombre de prépositions sont, dans de très nombreuses langues, issues d'anciens noms, cela ne veut pas dire que d'autres classes d'unités ne peuvent pas elles aussi

devenir des prépositions. Rien ne prouve que dans une langue disparue aujourd'hui, il n'y ait pas eu de prépositions créées *ex nihilo* et l'on peut très bien concevoir une langue où aucune préposition n'a pour origine un nom. On peut seulement affirmer que dans les langues qui connaissent des prépositions, les noms sont de bons candidats pour évoluer en préposition.

L'observation des différentes langues le prouve, une même «source» peut donner des «cibles» différentes, et une même cible avoir des sources différentes (Prévost, 2003: 164).

La grammaticalisation ne doit pas être considérée comme ayant un caractère mécanique et inéluctable. On le sait, les langues ont des capacités d'adaptation qui leur permettent d'évoluer et d'augmenter leur chance de survie mais cette dernière n'est toutefois pas garantie, et il faut noter qu'au sein d'une même langue, selon les régions par exemple, selon les faits historiques, les facteurs externes donc, font que des changements ne sont pas partagés par la communauté entière.

Si les changements qui affectent les façons de parler au cours des générations étaient inévitables et mécaniques, ils seraient toujours les mêmes et les Castillans parleraient comme les Catalans ou les Italiens (Jacquesson 2008: 57).

Des langues apparentées génétiquement peuvent connaître en diachronie la même évolution, le même changement et pourtant celui-ci ne se sera pas déroulé au même moment, n'aura pas suivi le même chemin, pris exactement le même sens ni le même comportement syntaxique et n'aura pas la même répercussion sur le système. Si une même variation est constatée au même moment dans deux langues sœurs, elle ne mettra pourtant jamais en cause exactement les mêmes unités. D'autre part, la variation peut aboutir au changement dans l'une des langues et pas dans l'autre. Ou bien si le changement est avéré dans les deux langues, il peut ne pas produire les mêmes effets ni sur l'unité d'origine ni sur celle d'arrivée. Ainsi la grammaticalisation en latin tardif du verbe *habere* «avoir» suivi d'un participe passé en modalité aspectuelle «parfait» se retrouve en castillan comme en français par exemple mais le changement s'est fait plus

rapidement en France qu'en Espagne et n'a pas eu les mêmes répercussions. En castillan, l'intégration du nouveau «parfait» a changé l'ancien «parfait» vers le mode «subjunctif» ce qui n'a pas été le cas ni en ancien français ni en français.

#### 4.2. Unidirectionnalité et irréversibilité

Le concept d'unidirectionnalité lié au principe prédictif est également source de discordance et a été maintes fois débattu. Ce concept, très controversé, implique l'irréversibilité du processus et impose le sens du changement. Celui-ci ne peut aller que vers la grammaticalisation comme l'indique la chaîne d'évolution proposée par Givón:

Discourse > Syntax > Morphology > Morphophonemics > zero<sup>1</sup> (Givón 1979: 209)

qui précise qu'au niveau du discours, les structures relèvent de la parataxe, tandis que, en syntaxe grâce à la pragmatique, elles se complexifient en des structures hypotaxiques. Ces dernières se fixent en se grammaticalisant, mais à la longue s'érodent en fusionnant avec d'autres éléments, l'étape ultime de leur évolution étant leur disparition. Les unités linguistiques sont donc obligées de suivre un chemin jalonné d'étapes obligatoires, qui représente une sorte de hiérarchisation verticale de la «grammaire»:

en bas de l'échelle les linguistes situent le «grammatical» ou la «grammaire» et en haut de l'échelle le «non grammatical». Si cette échelle est censée représenter la hiérarchie des unités et des niveaux linguistiques, on pourrait avoir en haut la syntaxe ou le lexique (Fruyt 2008: 49).

C'est une échelle de valeurs allant du pôle supérieur sémantiquement «plein» ou concret au pôle inférieur sémantiquement «vide» ou abstrait. Celle-ci est le reflet de la structure des langues indoeuropéennes qui possèdent des unités grammaticales qui peuvent aller jusqu'à la fusion avec une autre unité. Les amalgames, résultat de la fusion au niveau des

---

<sup>1</sup> Repris et traduit par Melis & Desmet (1998 : 18) Juxtaposition > syntactisation > morphologisation > fusion > chute.

signifiants de deux ou plus de deux unités linguistiques, sont effectivement, de bons indicateurs d'érosion. Mais, si dans les amalgames la forme est érodée le sens lui est intact. Ainsi, le *au* du français qui correspond à l'amalgame de la préposition directionnel *à* et du défini *le* n'est pas menacée de disparition. Il est donc nécessaire de préciser que ce n'est que lorsque des paradigmes entiers sont amalgamés qu'il peut y avoir, à cause des syncrétismes de formes, restriction de leur comportement syntaxique. Les locuteurs peuvent alors pallier cet affaiblissement par la redondance, c'est-à-dire, en utilisant en parallèle d'autres unités ayant la même fonction afin de lever toute ambiguïté. En focalisant trop sur la forme graphique des langues flexionnelles, il est fréquent que l'on reproche à la grammaticalisation de délaissier les langues agglutinantes et *a fortiori* les langues isolantes. Celles-ci ne connaissent pas, bien évidemment, les derniers stades de l'évolution, doit-on pour autant en conclure qu'il n'y a pas d'évolutions possibles pour ces langues là? De plus, on le sait, des grammaticalisations sont avérées dans les langues isolantes sans qu'il y ait forcément synthématisation donc en conservant le caractère isolant. Même dans des langues flexionnelles, l'évolution permet de rendre une certaine liberté graphique à des unités qui auparavant étaient soudées graphiquement à leur base. Le vestige du cas génitif en anglais n'a pas disparu et a été réutilisé en se détachant formellement du nom qu'il introduit. La réduction phonétique qui, selon les chaînes de grammaticalisation, doivent accompagner le changement ne se vérifie pas toujours. Ainsi en français, *face* ne s'est pas réduit, bien au contraire, lorsqu'il est employé en tant que connecteur: *en face de*. Lorsqu'en italien le nom *ora* «heure» prend dans des contextes précis le sens de «maintenant» il garde son signifiant intact et son nouveau comportement syntaxique n'en fait pas une unité grammaticale. Il est devenu dans des contextes précis un adverbe c'est-à-dire une unité lexicale. Il y a eu recatégorisation à l'intérieur des classes syntaxiques.

Du fait de son caractère irréversible, le stade de l'évolution constaté marque le point de rupture, tout ce qui est à sa gauche ne peut plus se reproduire. Il n'existerait donc pas de chemin inverse de la grammaticalisation. Les opposants au concept de l'unidirectionnalité, proposent des contre-exemples montrant qu'une unité grammaticale peut acquérir un statut lexical. Kuryłowicz (1965: 52) maintenait qu'il y avait un

processus inverse à la grammaticalisation qu'il appelait *lexicalisation*. L'un des exemples qu'il donne montre qu'en indo-européen *-a* était un dérivatif nominal à valeur de «collectif», il se serait grammaticalisé en latin pour devenir le signifiant de l'unité «pluriel» pour les noms de genre neutre. Le latin tardif ayant éliminé le neutre, les noms de cette catégorie ont été en majorité conçus comme masculins. En italien, les noms masculins forment leur pluriel en *-i* alors *-a* a pu être réutilisé comme dérivatif collectif. D'autres linguistes tels que Campbell et Norde par exemple préfèrent le terme de *dégrammaticalisation* pour désigner le chemin inverse de la grammaticalisation.

Pour les tenants de l'irréversibilité et de l'unidirectionnalité, les contre-exemples sont trop rares pour être significatifs, et ne peuvent détronner la puissance de la grammaticalisation. Pour Lehmann, Heine ou Haspelmath, la *lexicalisation*, n'est pas considérée comme le contre-exemple de la grammaticalisation, elle est l'une de ses étapes:

the lexicalization of morphemes often involves their grammaticalization (Packard, 2000: 262).

La lexicalisation fait partie de la grammaticalisation parce qu'elle est implicitement présente dans sa définition. Le développement allant du lexical au grammatical est perçu comme un continuum, il est donc normal, de ce point de vue, qu'une unité lexicale avant de devenir grammaticale passe par d'autres degrés de lexicalité. La lexicalisation implique qu'un lexème va devenir plus lexical en se complexifiant (en se synthématisant) tout comme le fait une unité grammaticale en devenant plus grammaticale:

[...], while lexicalization involves a syntagm becoming more lexical (mother-in-law), grammaticalization involves a syntagm becoming more grammatical (be going to, in front of) (Brinton & Traugott 2005: 68).

L'exemple de *have* «avoir» tiré de Hopper et Traugott (1993: 108-109) illustre ce point de vue. *Have* doit suivre le cheminement suivant:

full verbe > vector verb > auxiliary > clitic > affix.

Selon les auteurs, au stade initial *have* se comporte comme un verbe plein: *I have a book* «j'ai un livre», au stade suivant il se comporte comme un quasi auxiliaire (vector verb): *I have a book to read / I have to read a book* «j'ai un livre à lire / j'ai à lire un livre», au troisième stade de son évolution il se comporte comme un auxiliaire: *I have had a book* «j'ai eu un livre», pour se comporter au quatrième stade comme un clitique: *I've read a book* «j'ai lu un livre», le cinquième et dernier stade n'est pas atteint. La lexicalisation s'est produite au stade 2 lors du passage du verbe plein au verbe quasi auxiliaire. Nous montrerons comment ce même exemple peut être interprété différemment.

Mais l'argument essentiel, pour nier tout chemin inverse, donné par Givón et repris par Lehmann, est que puisque toute grammaticalisation est liée à une perte sémantique et souvent à une perte phonologique alors la dégrammaticalisation devrait être liée à un enrichissement sémantique et phonologique. Si la dégrammaticalisation existe alors elle doit faire passer du synthétique à de l'analytique. Les formes analytiques obtenues doivent être, (Heine et Reh (1984), Lehmann (1982)), les dérivés historiques des formes synthétiques, ce qui apparemment n'a jamais été observé et si d'une langue à une autre, on observe le passage d'une forme synthétique vers une forme analytique alors c'est une rénovation qui s'est produite, ce qui n'équivaut ni à une grammaticalisation ni à une dégrammaticalisation. Lehmann (1982) donne l'exemple de rénovation de *ille* en latin devenu *il* en français. La dégrammaticalisation n'existe pas, pour lui, dans la mesure où les exemples sont trop peu nombreux pour être probants et la lexicalisation est uniquement une complexification sur la route de la grammaticalisation.

Ces arguments ne sont pas suffisants pour Haspelmath qui estime que le caractère irréversible de la grammaticalisation ne peut s'expliquer que par la théorie de la main invisible de Keller (1994) elle-même basée sur les maximes de Grice (1989). La grammaticalisation étant un effet secondaire de la maxime d'extravagance: les orateurs utilisent des formulations particulièrement explicites pour attirer l'attention, celles-ci une fois adoptées plus largement par la communauté linguistique, deviennent plus

fréquentes puis sont réduites phonologiquement. La dégrammaticalisation ne peut alors exister puisqu'il n'existe aucune maxime d'anti-extravagance (Haspelmath 1999: 1043).

Pour ces détracteurs, la réversibilité n'est pas mineure même si elle est moins fréquente que la grammaticalisation. Cette position partagée par Ramat (1992) et Harris et Campbell (1995) montre que si la grammaticalisation a une forte tendance à cheminer dans un certain sens, celui-ci n'est toutefois pas unidirectionnel. L'unidirectionnalité n'est qu'une hypothèse de travail pouvant être remise en cause à tout instant:

I will treat unidirectionality only as an empirical hypothesis (Newmeyer 2000: 261).

Un numéro spécial de *Language Sciences* en 2001 a d'ailleurs presque été exclusivement consacré à nier l'importance théorique de l'unidirectionnalité et à fournir des preuves empiriques contre lui. Face à ces nombreuses critiques, et à ces nombreux contre exemples, on note que sur ce point un revirement est en train de se produire. Ainsi Traugott (2003) adopte une attitude beaucoup plus nuancée qu'en 1993, elle n'hésite pas à remettre en cause le caractère irréversible de la grammaticalisation. Elle redonne même à la grammaticalisation une place plus modeste puisque ce n'est plus un processus fondamental mais uniquement une tendance robuste:

I also do not intend to argue that grammaticalization is irreversible--that is far too strong. My intention is to show that grammaticalization is a hypothesis about a robust tendency » (Traugott 2003: 1).

L'unidirectionnalité, est un principe que les fonctionnalistes ne remettent pas en cause puisqu'il est inhérent à la dynamique même du changement, que l'on aille du grammatical au lexical, du lexical au grammatical etc., la direction du mouvement est linéaire et lorsque le changement a eu lieu, il est irréversible car alors le système a bougé. Il n'y a pas circularité mais unidirectionnalité, on ne revient jamais à l'état initial:

\*état A —(variation)→ état B —(variation)→ état A

état A —(variation)→ état B —(variation)→ état A'

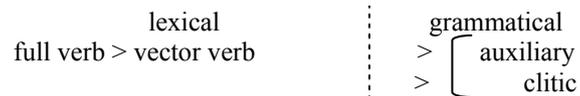
L'état B représente un changement acquis qui a donc une répercussion sur le système, l'unité qui est à l'origine du changement n'est pas seule en cause. Ainsi, même si elle retournait à l'emploi exclusif qu'elle connaissait à l'état A on aurait un état A' et non l'état A car cela supposerait que son impact sur le système est toujours nul et que un et seulement un changement peut se produire dans une synchronie ce qui, bien évidemment, est faux. Un très bon exemple est celui de *casa* «maison» en latin qui dans son emploi locatif se synthématise en *in casa* «dans/à la maison» puis devient en ancien français le connecteur *chiès* «chez» qui continuant à subir au fil du temps des modifications phonétiques se transforme en *chez* puis qui par sa fréquence d'emploi avec un pronom se fige en *chez soi* qui signifie «dans sa maison» *Un chez-soi* équivaut à *une maison, un petit chez-soi* à *une petite maison*. Il semble alors que l'on soit revenu à l'étape de *casa*. Or c'est inexact, les langues sont différentes, les systèmes le sont donc également. Ainsi, les contextes d'apparition et d'utilisation de *chez-soi* sont beaucoup plus restreints que ceux qu'avait *casa* en latin, même si sémantiquement ces deux noms ont de nombreux traits de sens en commun.

Le mouvement du changement linguistique dans sa diversité est unidirectionnel, dans le sens où on ne peut retrouver l'état du système antérieur au changement une fois que celui-ci a eut lieu. Il y a bien, de ce point de vue irréversibilité. Ce n'est pas un mouvement abrupt, il s'étale dans le temps, il est graduel. Dire qu'une unité grammaticale ne peut pas devenir une unité lexicale est une erreur, tout est possible. Les contre-exemples n'appartiennent pas à la grammaticalisation, ils représentent d'autres types de changements. Par rapport aux unités le changement est multidirectionnel. La lexicalisation existe mais c'est un autre mouvement du changement, il ne peut être considéré comme l'inverse de la grammaticalisation.

Selon ce raisonnement, il est donc impossible de parler de lexicalisation dans l'exemple de *have* donné par Traugott (1993)<sup>2</sup> que nous avons

<sup>2</sup> *full verbe* > *vector verb* > *auxiliary* > *clitic* > *affix*, au stade initial *have* se comporte comme un verbe plein : *I have a book* «j'ai un livre», au stade suivant il se comporte

présenté plus haut. Ce qu'elle appelle lexicalisation est simplement l'extension du comportement syntaxique de *have* «avoir» qui au stade 2 fait toujours partie de la classe syntaxique des verbes. La grammaticalisation intervient effectivement au stade 3 puisqu'alors il n'est plus dans ce contexte précis considéré comme une unité verbale mais comme une unité de la classe des modalités verbales aspectuelles. Enfin ce qui se passe au stade suivant ne relève que de la morphologie dans le sens où seule la forme change. Il n'y a pas remise en question de son statut syntaxique. D'autre part, en anglais contemporain la modalité aspectuelle peut être prononcée sous sa forme pleine comme sous sa forme légère, il s'agit d'allomorphes c'est-à-dire de variation strictement formelle conditionnée par le niveau de langue ou par la réalisation écrite ou orale.



Il n'y a pas de nouvelle unité. Il n'est pas possible d'y voir une nouvelle grammaticalisation.

Si les changements touchant le lexique sont facilement perceptibles, il est plus difficile de rendre compte des changements qui transforment la syntaxe, car ils sont plus rares et n'interviennent qu'exceptionnellement de façon abrupte et le plus souvent par un phénomène de contact de langues. La syntaxe étant soumise à de fortes contraintes normatives au sein des communautés, évolue plus lentement. La difficulté est alors de définir ce qui constitue, à proprement parler, un changement syntaxique. Ainsi, on doit s'interroger sur le bouleversement qui se produit au niveau du système ou des sous-systèmes de la langue. Lorsque on observe qu'une langue à marquage casuelle se transforme en une langue à marquage prépositionnel, est-ce uniquement un changement morphologique, le marquage des

---

comme un quasi auxiliaire (vector verb): *I have a book to read/I have to read a book* «j'ai un livre à lire / j'ai à lire un livre», au troisième stade de son évolution il se comporte comme un auxiliaire: *I have had a book* «j'ai eu un livre», pour se comporter au quatrième stade comme un clitique: *I've read a book* «j'ai lu un livre», le cinquième et dernier stade n'est pas atteint.

fonctions change de procédé et donc de forme où bien doit-on y voir aussi un changement syntaxique car la transformation ne se fait pas de façon équivalente et que telle fonction qui n'était marquée que par un cas aura besoin par exemple de prépositions distinctes pour se manifester? Mais même ainsi y-aura-t-il vraiment eu changement de fonction c'est-à-dire un changement au niveau de son contenu de sa valeur? Ou finalement rien qu'un changement formel? La perte d'indices personnels au profit du renforcement de l'emploi de personnels indépendants est-elle juste un changement morphologique ou les prémises d'un changement syntaxique? L'observation des faits, montre qu'un changement est rarement spontané et isolé, il est au contraire pris dans un mouvement continu. Un changement en entraîne un autre qui en entraîne un autre etc. C'est cet effet boule de neige que l'on nomme, à la suite de Martinet (1955), changements en chaîne, qui montre le mieux l'adaptation du système linguistique au principe d'économie. Les locuteurs abandonnent ce qui ne leur sert plus au profit d'innovations qui satisfont au mieux leurs besoins communicationnels et n'hésitent pas, toujours pour les mêmes raisons, à augmenter leur stock d'unités ou de constructions syntaxiques à partir des moyens dont ils disposent dans leur propre langue ou en piochant ou en calquant celle des autres. Ainsi, on peut voir une chaîne de traction lorsque l'unité B s'écartant de l'unité A fait disparaître cette dernière ou provoque son intégration dans une autre classe alors que dans le même temps une unité C d'une autre classe vient prendre la place laissée vide par A. Il y a chaîne de propulsion lorsque l'unité A en s'intégrant à la classe C chasse au moins l'une des unités de cette classe vers un autre emploi. Il faut donc accepter l'idée que les changements étant liés, c'est l'accumulation de changements morphologiques de diverses natures et de changements lexicaux au sens large qui à terme mènent au changement syntaxique strict. La dynamique syntaxique se doit alors de tout prendre en charge pour que la compréhension des faits puisse être facilitée.

Les différents types de changements doivent donc être à la fois expliqués par leurs facteurs internes et externes mais également en évaluant leur impact au sein du système afin de percevoir les nouvelles zones qui potentiellement ont été fragilisées par le résultat du changement.

Les fonctionnalistes qui évoluent au sein du courant de pensée d'André Martinet ne peuvent pour les diverses raisons exposées (universalité,

changement unique, etc.) souscrire à une théorie de la grammaticalisation. Mais en tant que pionniers dans la prise en compte de la variation et dans la conception de la synchronie dynamique, ils ont eu à cœur d'étudier le changement linguistique sous toutes ses facettes et s'intéressent donc bien évidemment à la grammaticalisation en lui redonnant une place importante certes en tant qu'épiphénomène au même titre que la lexicalisation ou tout autre type de changement.

### REFERENCES

- BÉGUELIN, MARIE-JOSE (2008): "De l'aveu d'ignorance à l'indéfini: quels impacts pour une théorie de la grammaticalisation?", Brouillon d'un texte à paraître en traduction anglaise dans *Studies in Pragmatics*, en ligne, [www2.unine.ch/webdav/site/structuration.../shared/.../mjb\\_2008\\_french.pdf](http://www2.unine.ch/webdav/site/structuration.../shared/.../mjb_2008_french.pdf), 28p.
- BENVENISTE, ÉMILE ([1968] 1974): *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard, 286 p.
- BRINTON, LAUREL J., TRAUGOTT, ELIZABETH CLOSS (2005): *Lexicalization and language change*. New York, Cambridge University press, 207 p.
- BYBEE, JOAN, PERKINS, REVERE DALE, PAGLIUCA, WILLIAM (1994): *The evolution of grammar: tense, aspect, and modality in the languages of the world*. London, University of Chicago press, 398 p.
- CAMPBELL, LYLE (2001): "What's wrong with grammaticalization? ", *Language Sciences*, n 23, fasc. 2-3. Oxford, Royaume-Uni, Elsevier, p. 113-161.
- CHAMOREAU, CLAUDINE (2006): "En busca de un verbo "ser" en purépecha. Cadena de gramaticalización y gramaticalización en cadena", dans Ciscomani & R. María: *Encuentro Internacional de Linguística en el Noroeste*. vol. VIII, tomo II, O. Hermosillo, Unison, p. 65-84.
- FEUILLARD, COLETTE (2007): "Grammaticalisation et synchronie dynamique", *La Linguistique*, vol. 43, fasc. Paris, Presses universitaires de France, p. 3-27.
- FRUYT, MICHÈLE (2008): "Adverbes latins, grammaticalisation et lexicalisation", dans M. Fruyt & S. Van Laer: *Adverbes et évolution linguistique en latin*. Paris, L'Harmattan, p. 49-67.
- GIVÓN, TALMY (1971): "Historical Syntax and Synchronic Morphology; an archeologist's field trip", *Papers from the Regional Meetings of the Chicago Linguistic Society*, 7. Chicago, University of Chicago, p. 394-415.

- GIVÓN, TALMY (1979): "From discourse to syntax: grammar as a processing strategy", *Syntax and semantics*, Vol.12, dans T. Givón: *Discourse and syntax*. New York, Academic Press, p. 81-112.
- HARRIS, ALICE, CAMPBELL, LYLE (1995): *Historical syntax in cross-linguistic perspective*. Cambridge, Cambridge University Press, 488 p.
- HASPELMATH, MARTIN (1999): "Why is grammaticalization irreversible?", *Linguistics*, vol. 37-6, p. 1043-68.
- HASPELMATH, MARTIN (2001): *Indefinite pronouns*. Paris, Oxford University Press, coll. studies in typology and linguistic theory, 364. p.
- HEINE, BERND (1993): *Auxiliaries: cognitive forces and grammaticalization*. New York, Oxford university press, 162 p.
- HEINE, BERND, CLAUDI, ULRICH, HÜNNEMEYER, FRIEDEIKE (1991): *Grammaticalization: a conceptual framework*. London, The University of Chicago Press, 318 p.
- HEINE, BERND, KUTEVA, TANIA (2002): "On the evolution of grammatical forms", dans Alison Wray: *The transition to language*. Oxford, Oxford University Press, p. 376-397.
- HEINE, BERND, REH, MECHTHILD (1984): *Grammaticalization and reanalysis in african languages*. Hamburg, H. Buske, 308 p.
- HOPPER, PAUL (1991): "On some principles of grammaticalization", dans E. Traugott & B. Heine: *Approaches to grammaticalization*. vol. 1. Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, p. 17-35.
- HOPPER, PAUL, TRAUGOTT, ELIZABETH CLOSS (1993): *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge university press, 256 p.
- JACQUESSON, FRANÇOIS (2008) : *L'anti-code : une exploration de l'histoire des langues et des idées qu'on en a*. Paris, H. Champion, 362 p.
- JOSEPH, BRIAN (2001): "Is there such a thing as "grammaticalization"?", *Language Sciences*, n 23, fasc. 2-3. Oxford, Royaume-Uni, Elsevier, p. 163-186.
- KURYLOWICZ, JERZY (1965): "The evolution of grammatical categories", *Diogenes*, vol. 13, n 51. International Council for Philosophy and Humanistic Studies, Sage journals, p. 55-71.
- LEHMANN, CHRISTIAN ([1982], 1995): *Thoughts on grammaticalization*. Munich, Lincom Europa, coll. Lincom studies in theoretical linguistics, 1, 192 p.
- MARTINET, ANDRÉ (1989): *Fonction et dynamique des langues*. Paris, Armand Colin, 209 p.
- MARTINET, ANDRÉ ([1955], 2005): *Économie des changements phonétiques*. Paris, Maisonneuve et Larose, 290 p.

- MEILLET, ANTOINE ([1912], 1958): *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, H. Champion, coll. Linguistique, 335 p.
- NEWMAYER, FREDERICK (2001): "Deconstructing grammaticalization", *Language Sciences*, n 23, fasc. 2-3. Oxford, Royaume-Uni, Elsevier, p. 187-229.
- PACKARD, JEROME (2000): *The morphology of Chinese: a linguistic and cognitive approach*. New York, Cambridge University press, 335 p.
- PEYRAUBE, ALAIN (1999): "Sun Chaofen: Word-order Change and Grammaticalization in the history of Chinese. Wu Fuxiang: Dunhuang bianwen yufa yanjiu". Paris, *Cahiers de linguistique - Asie orientale*, vol. 28, n 1, p. 113-124.
- PEYRAUBE, ALAIN (2002): "L'évolution des structures grammaticales" *Langages*, 146. Paris, Larousse, p. 46-58.
- PRÉVOST, SOPHIE (2003): "La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut", *Le français moderne*, Tome LXXI, (2). Paris, CILF, p. 144-166.
- PRÉVOST, SOPHIE (2006): "Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation: des relations complexes", *Cahiers de Praxématique*, 46, p. 121-139. [en ligne, HAL: halshs-00087998, halshs.archives-ouvertes.fr/halshs.../en/ - p. 1-12]
- RAMAT, ANNA GIACALONE (1992): "Sur quelques manifestations de la grammaticalisation dans l'acquisition de l'italien comme deuxième langue", *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne: <http://aile.revues.org/4883>], p. 143-170 (édition papier).
- SCHØSLER, LENE (2007): "Grammaticalisation et dégrammaticalisation, Étude des constructions progressives en français du type Pierre va/vient/est chantant", dans E. Labeau, C. Vetters, P. Caudal, *Sémantique et diachronie du système verbal français*, *Cahiers Chronos*, 16. Amsterdam, Rodopi, p. 91-119.
- TRAUGOTT, ELIZABETH CLOSS (2003): "From subjectification to intersubjectification", dans R. Hickey: *Motives for Language Change*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 124-139.
- WIEMER, BJÖRN, BISANG, WALTER (2004): "What makes Grammaticalization?", dans W. Bisang, N. Himmelmann, B. Wiemer: *What makes Grammaticalization? A Look from its Fringes and its Components*. Berlin, Mouton de Gruyter, p. 21-42.